



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
N° 000,05 AAMI/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU **04 JUIN 2025**  
**POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS D'ETUDES  
DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LE  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DE TROIS (03)  
PLANS REGIONAUX DE MISE EN ŒUVRE LA CONTRIBUTION DETERMINEE AU  
NIVEAU NATIONAL (PRM-CDN)**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le pays s'est engagé à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 35% d'ici 2030 par rapport à un scénario de référence pour l'année cible, dont 12% inconditionnel et 23% conditionnée par l'aide internationale. Cet engagement devrait s'accompagner des actions concrètes parmi lesquelles le partage et la publication d'informations sur les Gaz à effet de serre au Cameroun.

Les Plans Régionaux joueront un rôle clé dans la mise en œuvre effective des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des mesures d'adaptation au niveau régional.

L'objectif du projet est d'élaborer pour les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Littoral, des Plans Régionaux de mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), qui intègrent les engagements nationaux en matière de réduction des émissions de GES et de renforcement de la résilience au changement climatique, tout en tenant compte des spécificités régionales, de développement durable et de la SND30.

C'est dans ce contexte que le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est rédigé afin de recruter un cabinet pour élaborer des Plans Régionaux de mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

## 2. PARTICIPATION

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société, entreprise, Bureau d'études installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine faisant l'objet de la consultation.

## 3. FINANCEMENT

La présente activité est financée par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED), exercice 2025.

#### **4- CONSTITUTION DU DOSSIER**

Le dossier de manifestation présenté en un volume avec intercalaires comportera les pièces administratives et techniques suivantes :

a) Pièces administratives :

- Une lettre de motivation dûment signée par le représentant légal de l'entreprise ;
- Une copie de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de conformité fiscale ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Un plan de localisation ;
- Une copie du registre de commerce.

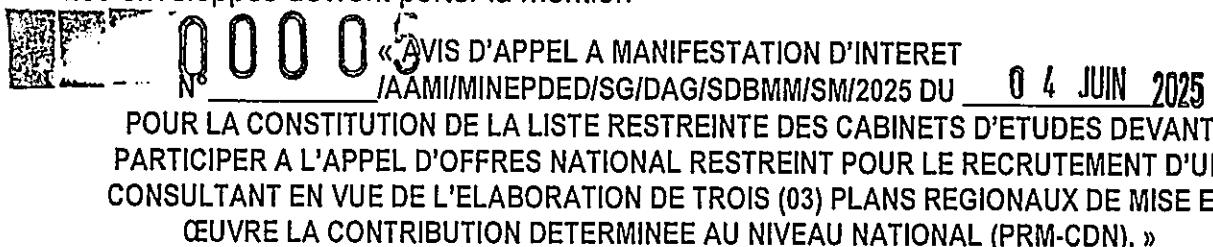
b) Pièces techniques :

- Une note de présentation de la structure (plaquette, personnel, patrimoine, standing, etc.) ;
- Les CV dûment datés et signés des principaux responsables de l'entreprise, assortis des copies des diplômes ;
- Les références pertinentes des trois dernières années assorties des pièces justificatives (Extraits des contrats, lettres commandes, marchés, attestations de service fait, procès-verbaux de réception etc.) ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- Tout autre atout de son choix

#### **4. DATE ET LIEU DE DEPOT, PRESENTATION.**

Les dossiers, rédigés en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devront être déposés sous pli fermé au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7<sup>ème</sup> étage, porte 704 ou 708, au plus tard le 27 JUN 2025 à 15 heures.

Les enveloppes devront porter la mention



#### **5. CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION**

Les dossiers seront évalués suivant les critères éliminatoires et essentiels suivants :

### Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce demandée ;
- Fausses déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70%.

### Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre du candidat (10 points).
- Expérience générale dans le domaine des services et prestations intellectuelles ; en matière d'élaboration et la révision des CDN, en inventaires de GES, en renforcement des capacités sur des questions relatives au changement climatique ; avec de bonnes connaissances des travaux au niveau nationale en lien avec les changements climatiques (vulnérabilité, stratégie nationale d'adaptation, atténuation, PNACC, CDN) et des bases de données ou des systèmes et protocoles de gestion des données environnementales (références assortis de justificatifs), 10 points par référence, soit 40 points au total ;
- Le consultant devra avoir des experts justifiant une expérience avérée dans les domaines suivants :
  - a- Expérience spécifique dans le domaine des questions liées aux changements climatiques (CDN, Inventaires de GES, atténuation, adaptation, MDP, NAMA, Communications Nationales, BUR, REDD+ etc.), soit 8 points au total.
  - b- Expérience spécifique dans le domaine des procédures et lignes directrices de la CCNUCC en matière d'établissement de rapports à la CCNUCC, soit 8 points au total.
  - c- Expérience spécifique dans le domaine dans tous les secteurs d'inventaires de gaz à effet de serre représentés, soit 8 points au total.
  - d- Expérience spécifique dans le domaine l'organisation et l'animation des ateliers au niveau national, soit 8 points au total.
  - e- Expérience spécifique dans le domaine de l'organisation et de l'animation des ateliers au niveau national ; soit 8 points au total.
- Les moyens logistiques et matériels, 5 points au total ;
- Tout autre atout de son choix, 5 points au total.

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7<sup>ème</sup> étage, porte 704 ou 708.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

